

Samuel Delépine

CARTA - UNIVERSITÉ D'ANGERS
ESO - UMR 6590 CNRS

Les Tsiganes de Roumanie sont surtout connus pour leurs tentatives de migration en Occident. Cette reprise d'une forme de mobilité contrainte renforce leur ancestrale image de nomades. Pourtant les Roms de Roumanie et de l'Est de l'Europe en général sont presque tous sédentaires. En Roumanie, les Tsiganes furent esclaves des seigneurs et boyards jusqu'à la moitié du XIX^e siècle et déjà beaucoup furent contraints de se fixer. Des années de communisme ont également favorisé leur sédentarisation près de lieux de production collectivistes tant à la campagne qu'à la ville. Depuis la révolution de décembre 1989, certains groupes roms se sont installés en périphérie des villes roumaines venant se greffer sur d'autres communautés pré-installées ou profitant de la vacance de certains logements appliquant ainsi des stratégies d'appropriation de l'espace assez remarquables. D'autres n'hésitent pas à construire leurs maisons sur l'espace public, dans les centres-villes parfois, dans des ghettos périphériques le plus souvent.

Mais cette nouvelle occupation de l'espace est-elle uniquement stratégique, n'est-elle pas également contrainte? Comment réagissent les pouvoirs publics face à ces formes particulières d'appropriation et d'occupation de l'espace? Comment ces nouvelles propriétés s'insèrent-elles dans l'espace urbain?

Les exemples de groupes roms dans les villes de Timisoara à l'Ouest de la Roumanie et de Buzau à l'Est montrent que ce problème d'appropriation de l'espace et de constructions illégales sur l'espace public est issu de causes différentes suivant les lieux. Celles-ci amènent à des conséquences différentes et l'absence de règles précises ne favorise pas une gestion unilatérale claire de ces problèmes par les pouvoirs publics.

L'APPROPRIATION CONTRAINTE ET IGNORÉE DANS LES GHETTOS URBAINS

À Bucarest des immeubles délaissés par les ouvriers suite à la révolution ont été récupérés par des Roms attirés par les éventuelles possibilités offertes par la ville. Ces quartiers périphériques ont ensuite été

délaissés par les Roumains inquiets de cette nouvelle présence. Ils sont devenus des ghettos. L'installation des Roms a donc beaucoup plus provoqué l'isolement que l'intégration à l'espace urbain. En Roumanie la responsabilité est entièrement rejetée sur le comportement dit «auto-marginalisant» des Tsiganes. Mais peut-on s'en tenir à cette interprétation?

Dans la ville de Buzau située à une centaine de kilomètres au nord de Bucarest, les Roms ont construit leurs maisons dans un quartier d'aspect plutôt rural. Dans le quartier de Simileasca la communauté rom est sédentarisée depuis l'esclavage et s'est développée en ignorant les règles d'urbanisme. Les Roms ont profité de l'espace disponible dans cette périphérie pour construire, selon un maillage assez resserré et anarchique, le maximum d'habitations. En procédant ainsi, l'illégalité les exclut bien plus que leur installation proche de la ville ne les intègre. Les Tsiganes n'ont pas conscience du frein à l'intégration que représente l'illégalité foncière. Le territoire ou la valeur du terrain ne sont pas vraiment des concepts sur lesquels se penchent les Roms.

D'un côté les pouvoirs publics n'ont pas de contrôles suffisants sur ce type de zone urbaine. Soit parce qu'ils les ignorent soit parce que de toute façon, faute d'argent, ils estiment qu'aucune réhabilitation n'est possible. Ils sanctionnent alors l'illégalité des Roms par un abandon quasi total du quartier excluant ainsi la population du «système fonctionnant» de la ville. Même des revendications telles que terrain de jeu pour les enfants ou point d'eau supplémentaire dans une rue (il n'est pas question d'eau courante dans les foyers) sont refusées sous prétexte de l'illégalité d'occupation de l'espace public et communal par les Tsiganes.¹

De l'autre côté la population rom, exhortée à accéder à la propriété, n'en a pas les moyens. Les habitations des Roms, construites avec les moyens du bord, n'ont pas de valeur et ne peuvent être hypothéquées ou vendues.

1-Enquêtes à Buzau. 2000-2001.



Le phénomène de laisser-faire est finalement responsable de cette situation. Les politiques urbaines sont impuissantes face au développement de ces constructions illégales. La loi roumaine est souple sur le sujet. La liberté de construire est la règle et l'acte préalable au permis de construire ne peut faire l'objet d'aucun contrôle de légalité. En cas d'illégalité constatée en terme de construction, la loi inflige des peines allant de la suppression de subventions à l'emprisonnement. L'application stricte de la loi ne réglerait pas, néanmoins, la question du logement des Roms dans les villes roumaines.

Sur le terrain cela se traduit par une certaine homogénéité de l'habitat dans les parties de rues « roumaines » du quartier. En effet quelques familles roumaines, des personnes âgées en général, se maintiennent. Ces parties de rues, proches de l'axe principal, contrastent avec l'anarchie de l'habitat tzigane. Ce dernier est beaucoup plus dense à cause de l'évolution démographique de la population. C'est un habitat fait de petites maisons voire de cabanes et qui s'étend sur ce qui reste de territoire disponible en bout

de rue ou derrière les habitations plus anciennes ainsi que le montre la carte.

La population roumaine de la ville est peu sensible à cette évolution illégale de l'urbanisation car elle évite ces ghettos. En revanche lorsque des Roms plus riches s'affichent dans les centres-villes, l'image est plus forte et les réactions plus vives.

L'APPROPRIATION VOLONTAIRE ET DÉCRIÉE DANS LES CENTRES

Timisoara est la grande ville de l'Ouest de la Roumanie. Cette situation géographique, proche de l'Occident, lui confère quelques avantages en terme d'investissements étrangers. Des ghettos tziganes similaires à ceux évoqués précédemment existent mais une partie des Tsiganes de Timisoara est riche et n'hésite pas à exhiber cette richesse. Ce groupe rom est originaire du département et a fait fortune dans des conditions douteuses en Occident. Fascinés par les palais vus en France, en Allemagne ou en Autriche, ils se permirent la construction d'immenses maisons

dans le centre de Timisoara rappelant les différents styles architecturaux observés. Ainsi, par stratégie de regroupement, quelques rues du centre-ville sont bordées de ces petits palais.

Très voyantes ces bâtisses ne dénaturent pourtant pas l'image de la ville mais la population est très hostile à ce phénomène. Selon l'un des deux architectes ayant participé à la construction de ces maisons, les Roumains supportent mal la réussite d'une minorité jugée inférieure². Pourtant, ces Tsiganes sont très minoritaires, même à Timisoara, mais leur visibilité est incontournable.

Ces Roms ont racheté d'anciennes constructions pour les reconstruire selon leur rêve. Ils ont été copiés par quelques autres en périphérie dont les travaux n'aboutiront jamais faute de moyens. Il ne faut pas nier la volonté d'appropriation de certains espaces. Cette appropriation n'a d'autres objectifs que l'occupation de l'espace et une inscription visible dans la ville. Près de la gare, quelques Roms ont construit des hôtels dans le

2-Enquêtes à Timisoara. 2002.



même style architectural. L'espace est alors valorisé dans un but économique. Dans la prestigieuse rue Loga, les bâtiments ont été rachetés un à un à l'exception de quelques institutions publiques et aujourd'hui la rue est presque entièrement rom.

Contrairement aux ghettos que les mairies ignorent le plus souvent, cette forme d'appropriation ne laisse pas indifférent. Depuis quelques années la mairie de Timisoara et la société d'urbanisme attendent procès sur procès pour déloger ces Tsiganes. Les pouvoirs locaux invoquent l'investissement d'argent sale lié à des activités illicites, les Roms estiment avoir acheté les propriétés et obtenu des permis de construire avec l'aval des autorités. Cette lutte active contre ces Tsiganes et leurs petits palais semble démesurée. Le phénomène est vécu comme une invasion par les Roumains. Autant que l'appropriation elle-même, le sentiment de la population majoritaire est intéressant. Face à l'appropriation se dresse le sentiment d'appartenance à un espace. Il s'exprime tous les jours dans l'opinion publique ou dans la presse, parfois le ton est très véhément et discriminatoire.

Le phénomène n'est pas légal c'est certain. Toutefois la corruption gangrène le pays et il est difficile d'invoquer le bon droit pour des pouvoirs publics qui ne se sont pas opposés aux premières constructions. Les inspecteurs de la Direction d'urbanisme sont allés seize fois en procès estimant que beaucoup de constructions ont été érigées sans leur aval et parfois sur le territoire de l'État.³ Ils affirment que « la loi du laisser-faire ne fonctionnera plus ». C'est la reconnaissance d'une gestion approximative de l'espace urbain.

³-Extrait du journal *Eveniment-Ziua de Vest* du 3 mars 2003.

Conclusion

Le rapport entre majorité et minorité est au cœur de cette problématique d'appropriation de l'espace. Il n'est guère concevable actuellement pour l'opinion majoritaire que l'insertion des Roms dans une ville puisse se faire sur d'autres espaces que dans des zones de regroupement isolées et marginalisées.

Sur d'autres espaces publics ou privés les Roms ne peuvent se permettre trop de visibilité car ils sont confrontés à un fort sentiment d'appartenance de l'espace par les Roumains. L'exclusion sociale des groupes roms entraîne leur exclusion géographique. La rupture des ségrégations spatiales par certains Tsiganes se traduit sur l'espace urbain par une appropriation considérée comme une violation par l'opinion publique. Des programmes gouvernementaux et associatifs sont en cours pour faire évoluer les mentalités et intégrer la minorité rom mais beaucoup de chemin reste à parcourir. Ces stratégies et ces contraintes marquent surtout l'urgence d'une politique active du logement pour les Roms et pour les populations défavorisées en général. En ville comme à la campagne les constructions illégales fleurissent et concernent l'ensemble de la population. Qu'elles soient contraintes ou stratégiques ces formes d'appropriation de l'espace montrent des dysfonctionnements des systèmes urbains en Roumanie. Des dysfonctionnements liés au manque de moyens ou témoignant d'un réel désintérêt pour la question, ne semblent pas pouvoir être résolus à court terme.

Bibliographie

- DAN, A. (1999). *Locuinta si conditiile de locuire*. Institutul Calitatii Vietii. Institut de la Qualité de vie de Bucarest. 14 p.
- DELEPINE S. (2003). *Espaces tziganes et villes roumaines. Pour une nouvelle interprétation géographique et sociale*. Thèse de doctorat, université d'Angers.
- ZAMFIR, C & ZAMFIR, E (coord.). (1993). *Tiganii între ignorare și îngrijorare*. Bucuresti, Editura Alternative.